

PASSEPORTS BIOMETRIQUES
DOCUMENTS A FOURNIR

PERSONNES MAJEURES :

- Carte d'identité plastifiée en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans
ou
- Extrait d'acte de naissance avec filiation (à demander à la mairie du lieu de naissance)
- Ancien passeport
- Un justificatif de domicile (quittance EDF, facture téléphone,, attestation d'assurance du logement, avis d'imposition ou de non-imposition)
- Si hébergement : attestation de l'hébergeant + justificatif de domicile et pièce d'identité de l'hébergeant
- 1 photo d'identité
- Timbres fiscaux : 86 euros

PERSONNES MINEURES :

- Carte d'identité plastifiée en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans
ou
- Extrait d'acte de naissance avec filiation
- Ancien passeport
- Parents mariés : Carte d'identité d'un des parents et livret de famille
- Parents divorcés : jugement de divorce
- Un justificatif de domicile du représentant légal (résidence du mineur)
- 1 photo d'identité

- Timbres fiscaux : de 0 à 14 ans : 17 euros
de 15 et plus : 42 euros

POUR TOUTE DEMANDE, BIEN VOULOIR PRENDRE RENDEZ-VOUS EN MAIRIE